

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :  
27 septembre 2022

Date d'affichage de la  
liste des délibérations :  
5 octobre 2022

**Objet** : Fonds d'Initiatives  
Culturelles : Association  
Science-Toi !

L'AN deux mille vingt-deux, le 3 octobre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 27 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING (à partir de la question n° 8), DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

**ABSENTS :**

M. Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Michèle GRENET*

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint  
*absent jusqu'à la question n° 7*

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD*

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Charles BRAULT*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Michel BAGES**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 OCTOBRE 2022**

**QUESTION N° 29**

**OBJET : Fonds d'Initiatives Culturelles : Association Science-Toi !**

**RAPPORTEUR : Pierre CHASSAING**

**Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation  
» qui s'est réunie le 21 septembre 2022**

L'association *Science-Toi !* organise, pour la seconde fois à Riom, son festival du court métrage scientifique, au cinéma Arcadia, les 25 et 26 novembre 2022. De nombreux films, présélectionnés, sont ainsi présentés au public, et font l'objet en fin de festival, d'une remise de prix.

Cet événement tout public vise les objectifs suivants :

- Faire aimer et découvrir la science, en lui donnant une image positive,
- Susciter des échanges, notamment sur le lien entre la science et les grands enjeux environnementaux,
- Contribuer à dynamiser la culture sur l'agglomération de Riom.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Science-Toi ! pour l'organisation de ce festival, dont le budget est de 10 000 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Culturelles, dont le solde sera de 2 360 €.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **approuver le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association Science-Toi ! pour l'édition 2022 de son festival du court métrage scientifique**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 3 octobre 2022**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Riom (23 rue de l'Hôtel-de-Ville, BP 50020 63201 Riom Cedex), étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*